## **ANNEXE 4**



Division des Affaires financières Bureau des frais de déplacement 2G rue Général Delaborde 21000 DIJON 03.80.44.84.00

## DOSSIER D'INSTRUCTION DES DROITS A PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DEPLACEMENT

2019 / 2020

ETAT CIVIL	FONCTION	
Civilité : Madame Monsieur		
Nom d'usage:	Grade ou emploi / discipline :	
Prénom :		
Nom patronymique :	Service partagé	
Date de naissance :	Service partage	Ц
Domicile le plus proche du lieu de travail :	Titulaire sur zone de remplacement	
Code postal Ville	Personnels médico-sociaux	
Tél. :	Accompagnant d'élève en situation de handicap	
ETABLISSEMENTS		
Nom et adresse de l'établissement principal ou de la résidence administrative (RAD) ou du pôle inclusif d'accompagnement localisé (PIAL)		
Nom et adresse de l'établissement secondaire		
Nom et adresse de l'établissement tertiaire		
Autre établissement		
Dans le cas d'un service partagé, l'établissement principal sera celui où vous avez le plus grand nombre d'heures d'enseignement.  Si vous êtes affecté sur plus de quatre établissements, veuillez compléter une fiche supplémentaire.		
Si vous êtes affecté sur plus de quatre établissements, v	veuillez compléter une fiche supplémentaire.	
	reuillez compléter une fiche supplémentaire.	
Si vous êtes affecté sur plus de quatre établissements, un PIECES A FOURNIR	reuillez compléter une fiche supplémentaire.	
Si vous êtes affecté sur plus de quatre établissements, à PIECES A FOURNIR  Copie des arrêtés d'affectation ou contrats de travail		
Si vous êtes affecté sur plus de quatre établissements, un PIECES A FOURNIR	et du chef d'établissement obligatoire	
Si vous êtes affecté sur plus de quatre établissements, v  PIECES A FOURNIR  Copie des arrêtés d'affectation ou contrats de travail  Copie des emplois du temps définitifs – Signature et cache	et du chef d'établissement obligatoire e vos déplacements professionnels	
Si vous êtes affecté sur plus de quatre établissements, verification plus de quatre établissements, verification plus de quatre établissements, verification plus des emplois de la carte de la carte grise du véhicule utilisé dans le cadre de la carte de la carte grise du véhicule utilisé dans le cadre de la carte de la carte grise du véhicule utilisé dans le cadre de la carte grise du véhicule utilisé de la carte grise du véhicule utilisé de la carte grise du véhicule utilisé du véhicule utilisé du véhicule utilisé de la carte grise du véhicule utilisé du véhic	et du chef d'établissement obligatoire e vos déplacements professionnels t les points suivants :	
Si vous êtes affecté sur plus de quatre établissements, verification plus de quatre établissements, verification plus de quatre établissements, verification plus des emplois du temps définitifs — Signature et cache de la carte grise du véhicule utilisé dans le cadre de la Attestation d'assurance tamponnée et signée mentionnan — Nom et prénom de l'agent en qualité de conducteur — Numéro de contrat	et du chef d'établissement obligatoire e vos déplacements professionnels t les points suivants :	
Si vous êtes affecté sur plus de quatre établissements, verification plus de quatre établissements, verification plus de quatre établissements, verification plus des emplois de la carte de la carte grise du véhicule utilisé dans le cadre de la carte de la carte grise du véhicule utilisé dans le cadre de la carte de la carte grise du véhicule utilisé dans le cadre de la carte grise du véhicule utilisé de la carte grise du véhicule utilisé de la carte grise du véhicule utilisé du véhicule utilisé du véhicule utilisé de la carte grise du véhicule utilisé du véhic	et du chef d'établissement obligatoire e vos déplacements professionnels t les points suivants :	
Si vous êtes affecté sur plus de quatre établissements, verification plus de quatre établissements, verification plus de quatre établissements, verification plus des emplois du temps définitifs — Signature et cache copie de la carte grise du véhicule utilisé dans le cadre de la Attestation d'assurance tamponnée et signée mentionnante — Nom et prénom de l'agent en qualité de conducteur — Numéro de contrat — Numéro d'immatriculation du véhicule utilisé — Période de validité (date de début et date de fin)	et du chef d'établissement obligatoire e vos déplacements professionnels t les points suivants :	
Si vous êtes affecté sur plus de quatre établissements, verification plus de quatre établissements, verification plus de quatre établissements, verification plus des emplois du temps définitifs — Signature et cache copie de la carte grise du véhicule utilisé dans le cadre de la Attestation d'assurance tamponnée et signée mentionnante — Nom et prénom de l'agent en qualité de conducteur — Numéro de contrat — Numéro d'immatriculation du véhicule utilisé — Période de validité (date de début et date de fin)	et du chef d'établissement obligatoire e vos déplacements professionnels t les points suivants : du véhicule	
Si vous êtes affecté sur plus de quatre établissements, verification plus de la carte de la contrate de la carte grise du véhicule utilisé dans le cadre de la carte grise du véhicule utilisé dans le cadre de la carte grise du véhicule utilisé dans le cadre de la carte grise du véhicule utilisé mentionnant la	et du chef d'établissement obligatoire  e vos déplacements professionnels  t les points suivants :  du véhicule  sé(e) est assuré(e) pour tous les trajets professionnels  en commun adaptée(s) à votre emploi du temps.  s en commun adaptée à votre emploi du temps. Il vous appar sports en commun ne sont pas adaptés à votre emploi du ter  Faute de justificatif suffisant, le barème SNCF sera automatic	mps (par
Si vous êtes affecté sur plus de quatre établissements, verification plus de la carte de la contrate de la carte grise du véhicule utilisé dans le cadre de la carte grise du véhicule utilisé dans le cadre de la carte grise du véhicule utilisé dans le cadre de la carte grise du véhicule utilisé mentionnant la	et du chef d'établissement obligatoire e vos déplacements professionnels t les points suivants : du véhicule  esé(e) est assuré(e) pour tous les trajets professionnels en commun adaptée(s) à votre emploi du temps. s en commun adaptée à votre emploi du temps. Il vous appar sports en commun ne sont pas adaptés à votre emploi du ter	mps (par
Si vous êtes affecté sur plus de quatre établissements, verification plus de la carte de la contrate de la carte grise du véhicule utilisé dans le cadre de la carte grise du véhicule utilisé dans le cadre de la carte grise du véhicule utilisé dans le cadre de la carte grise du véhicule utilisé mentionnant la	et du chef d'établissement obligatoire  e vos déplacements professionnels  t les points suivants :  du véhicule  sé(e) est assuré(e) pour tous les trajets professionnels  en commun adaptée(s) à votre emploi du temps.  s en commun adaptée à votre emploi du temps. Il vous appar sports en commun ne sont pas adaptés à votre emploi du ter  Faute de justificatif suffisant, le barème SNCF sera automatic	mps (par quement